



1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise										AB IMMO GRAND PARIS - SIREN : 909743965										Néant		☐																																															
Durée de l'exercice en nombre de mois										12										Durée de l'exercice précédent										12																																							
																				Exercice N clos le										31/12/2024										Exercice N-1 clos le										31/12/2023																			
ACTIF										Brut										Amortissements-Provisions										Net										Net																													
										1										2										3										4																													
ACTIF IMMOBILISÉ																																																																					
Immobilitisations incorporelles - Fonds commercial										010										0										012										0										0																			
Immobilitisations incorporelles - Autres										014										0										016										0										0																			
Immobilitisations corporelles										028										2 994										030										1 456										1 538										866									
Immobilitisations financières (1)										040										1 000										042										0										1 000																			
TOTAL I (5)										044										3 994										048										1 456										2 538										866									
ACTIF CIRCULANT																																																																					
Stocks matières premières, appro., en cours de production										050										0										052										0										0																			
Stocks marchandises										060										0										062										0										0																			
Avances et acomptes versés sur commandes										064										0										066										0										0																			
Créances (2) clients et comptes rattachés										068										3 142										070										0										3 142																			
Créances autres (3)										072										11 964										074										0										11 964										94									
Valeurs mobilières de placement										080										0										082										0										0																			
Disponibilités										084										42 972										086										0										42 972										50 259									
Charges constatées d'avance										092										0										094										0										0																			
TOTAL II										096										58 078										098										0										58 078										50 353									
TOTAL GENERAL (I + II)										110										62 072										112										1 456										60 616										51 219									
PASSIF																														Exercice N NET										Exercice N-1 NET																													
CAPITAUX PROPRES																																																																					
Capital social ou individuel																				120										1 000										1 000																													
Ecart de réévaluation																				124										0																																							
Réserve légale																				126										100										100																													
Réserves réglementées																				130										0																																							
Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...										131										0										132										0																													
Report à nouveau																				134										2 817										2 614																													
Résultat de l'exercice																				136										6 752										12 202																													
Subventions d'investissement																				137										0																																							
Provisions réglementées																				140										0																																							
TOTAL I										142										10 668										15 916																																							
Provisions pour risques et charges																				TOTAL II										154										0																													
DETTES (4)																																																																					
Emprunts et dettes assimilées																				156										0																																							
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																				164										0																																							
Fournisseurs et comptes rattachés																				166										4 204										433																													
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)										169										6 021										172										12 903										8 352																			
Comptes courants d'associés																				173										0										5 149																													
Autres dettes																				175										32 842										21 368																													
Produits constatés d'avance																				174										0																																							
TOTAL III										176										49 948										35 302																																							
TOTAL GENERAL (I + II + III)										180										60 616										51 218																																							
RENOIS																																																																					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										0										(4) Dont dettes à plus d'un an										195										0																			
(2) Dont créances à plus d'un an										197										0										(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice										182										2 441																			
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199										3 614										(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice										184										0																			

A.B Immo Grand Paris

Société par actions simplifiée

187 Rue Marcadet

75018 Paris

Au Capital de 1 000 euros

909 743 965 R.C.S Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille Vingt-Quatre, le Trente Juin, à dix heures Les membres de la société dénommée **A.B Immo Grand Paris SAS**, société par actions simplifiée au capital de **1 000 €** divisés en 100 actions, **909 743 965 R.C.S. Paris**, se sont réunis au siège situé au **187 Rue Marcadet 75018 Paris**, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **Madame BAMBA Amina**

Propriétaire de.....70 actions au total de 100 actions.

- **Madame HEBERT Sabrina Elodie**

Propriétaire de.....30 actions au total de 100 actions.

(Les "Actionnaires")

Seuls Actionnaires de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des actions sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est présidée par : Madame **BAMBA Amina**, en sa qualité de Présidente.

I - Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport de gérance ;
- la feuille de présence ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

II - Après avoir constaté que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31/12/2024** ainsi que l'inventaire ;

- le rapport de la gérance ;

- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION- Approbation des comptes sociaux

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2024**.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION- Affectation du résultat

Après analyse et synthèse du résultat de l'exercice **2024** et les exercices antérieurs Les actionnaires constatent :

- Que les comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2024** font ressortir un bénéfice comptable de **6 752 euros** ;

- Le report à nouveau en début de l'exercice était de : **2 817 euros** ;

- par conséquent le solde au **31 décembre 2024** sera de **9 569 euros** ;
- Aucune autre réserve statutaire n'est prévue dans les statuts de la société ;
- Aucune plus-value à long terme (PVLT) n'est réalisée durant l'exercice **2024**.

Par conséquent ils décident d'affecter ce solde comme suit :

- Distribution de **9 286 euros**
- Report à nouveau **283 euros**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée approuve le rémunération et honoraires perçu par le président de la société durant l'année 2024. Les cotisations sociales afférentes à cette rémunération seront prises en charges par la société. La gérance aura aussi le droit au remboursement des frais avancés par elle pour le compte de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à **Madame BAMBA Amina** pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole. La séance est levée à onze heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Signatures des associés présents ou représentés :

Madame BAMBA Amina

A. B. AMMO BRAND PARAS